

# Ecole Pierre Moinot. Fressines

## Conseil d'Ecole du 25 juin 2013

*Participants: l'équipe enseignante: Mmes Barraud, Perennec, Dupont, Perrier, Surreau, Neau, Chevalier, David et Mr Texereau ; les représentants des parents d'élèves: Mmes Charruyer, Peltier, Portejoie, Dieumegard, Bellenger, Reverseau, Mrs Salle et Rullier ; les représentants de la municipalité: Mr Nivau et Mme Moreau ; un représentant du personnel municipal: Mme Savarit (ATSEM) ; le DDEN, Mr Cercllet.*

*Excusée: Mme Jussaume, Inspectrice de l'Education Nationale.*

### **1-Le projet d'école, les projets de l'école**

- **Bilan des actions menées au cours de l'année 2012 / 2013**

#### **- Chorale :**

##### Financement du projet :

C'est un projet financé par la Direction Académique et par les écoles, 10 au total avec des classes de tous les cycles, en majorité cycles 2 et 3. 600 élèves environ y ont participé et 5 représentations ont eu lieu.

La CUMAV et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale des Deux-Sèvres coordonnent ce projet et servent de lien entre Nathalie Brissonnet, conseillère pédagogique départementale de musique, et les écoles, notamment pour la réservation des salles et des lieux de représentation.

##### Objectifs de ce projet :

- Faire apprendre aux enfants une sélection de chants parmi ceux du répertoire national fourni par la DA à toutes les écoles du département en début d'année scolaire.
- Rencontrer d'autres enfants pour interpréter ensemble ces chants devant un public, dans un lieu approprié, en dehors de l'école et de la classe.

##### Déroulement du projet :

Les enseignants se sont réunis trois fois au cours de l'année scolaire afin de définir et de répéter le répertoire des chants ensemble mais aussi pour décider des dates et des lieux des différentes rencontres.

Au deuxième trimestre, Nathalie Brissonnet est passée dans les écoles pour faire chanter les enfants et ainsi effectuer quelques mises au point concernant l'apprentissage des morceaux.

Puis, quelques jours avant les représentations, Flore Michelat, la musicienne accompagnant les chants au marimba, est venue également pour une répétition générale, à la salle des fêtes.

Entre fin mai et début juin, 5 rencontres se sont donc produites :

- Le 21 mai à l'église de Secondigné avec les cycles 2 et 3 des Fosses, les cycles 1 et 3 de Périgné et le cycle 2 de Secondigné.
- Le 27 mai à la salle des fêtes de Fressines avec le cycle 3 de Fressines et les cycles 1 et 2 de Vitré.
- Le 28 mai à la salle des fêtes de Saint Léger de la Martinière avec le cycle 3 de Saint Vincent La Châtre, les cycles 2 et 3 de Saint Léger de la Martinière et le cycle 2 de Mougou.
- Le 14 juin à la salle des Fêtes de Fressines avec les cycles 2 et 3 de Périgné, le cycle 3 de Beaussais et le cycle 2 de Fressines.
- Fin juin, au Metullum de Melle, uniquement avec toute l'école Yvonne Mention Verdier de Melle.

##### Bilan du projet :

Les enfants se sont bien investis et ont fait un gros travail dans l'apprentissage des chants qui, pour certains, comportaient beaucoup de texte. Ils étaient motivés car ils avaient pour objectif la rencontre.

Pratiquement tout le monde était présent bien que les emplois du temps des uns et des autres soient chargés en cette fin d'année scolaire.

Les représentations ont été réussies, les chants bien interprétés grâce, également, à l'accompagnement de Flore Michelat au marimba et aux percussions diverses.

L'année dernière, tous les cycles n'étaient pas mélangés, certaines représentations avaient manqué de « corps », il semble que cette formule soit meilleure car elle permet aux plus petits d'être soutenus par les grands.

Le projet sera vraisemblablement reconduit l'année prochaine.

#### **- USEP :**

L'adhésion de l'ensemble des classes de l'école a permis à tous les enfants de participer à des rencontres variées. Les élèves ont pu ainsi réinvestir leurs compétences sportives avec du matériel diversifié et dans des lieux et des situations différentes. Ces rencontres ont regroupé un nombre d'enfants parfois important

(jusqu'à 150 pour certaines rencontres).

Voici les rencontres qui ont eu lieu lors de cette période :

- rencontres inter-classes :

\* avec les CE2 de Mougou

\* avec les CP/CE1 de Vitry

\* avec les MS de Celles sur Belle

\* avec les PS de Périgné (rencontre annulée)

- rencontres de masse :

\* printemps des maternelles

Les PS sont allés à Villiers en Plaine où différents ateliers ont été proposés (activités athlétiques : lancer et course ; chasse au trésor, escalade, jeu du parachute, rondes et jeux dansés, relaxation avec écoute musicale).

Les MS se sont rendus à St Gelais pour pratiquer des activités athlétiques, du Kin-Ball, une initiation au Hockey, un parcours vélo, un parcours santé, des jeux de lancer, le jeu du parachute, un atelier nutrition santé animé par une diététicienne de la flep, et une lecture d'albums par l'association lire et faire lire.

\* P'tit tour usep : Pour les GS et les CP, il a eu lieu à Fressines et pour les CE1 à Périgné. Les élèves ont pratiqué des activités avec les vélos et les trottinettes et de l'orientation.

\* Du CP au CM2 les enfants ont travaillé l'orientation et la course longue afin de participer à une rencontre organisée en forêt de l'Hermitain. Malheureusement cette rencontre a été annulée à deux reprises pour cause de mauvais temps.

- Projet Vélo pour les CM :

Ce projet a débuté par des séances de maniabilité dans la cour de l'école dès le mois de mars.

Puis trois randonnées sur route ont été effectuées :

Le 7 mai : Fressines – Thorigné – Mougou – Fressines

Le 24 mai : Fressines – Mougou – Triou – Tauché – Thorigné – Fressines

Le 7 juin : Cette randonnée s'est faite en deux parties, avec une pause à Celles sur Belle pendant laquelle les CM2 ont visité le collège et les CM1 l'abbaye et l'abbatiale. Le matin : Fressines – Thorigné – Vitry – Celles sur Belle ; l'après-midi : Celles sur Belle – Mougou – Fressines.

Normalement, ces différentes sorties sur route devaient être finalisées par un camp USEP au Lambon. Celui-ci a dû être annulé à cause des intempéries. Une sortie jusqu'au Lambon a tout de même été possible le lundi 17 juin et la journée centrale du camp, le Raid (multi-activités autour du Lambon) a été reporté au jeudi 27 juin.

Cet engagement USEP a permis également de créer l'Ecole du sport à Fressines le mercredi matin pour les GS, CP, CE1 et CE2, CM. Ces séances multisports sont proposées depuis mars 2011. L'école de sport pourrait fonctionner l'année prochaine sur des créneaux du soir, après la classe, avec déplacements en pédibus à partir du CP.

- Spectacles CUMAV :

Grâce à la CUMAV, à la coopérative et au financement des déplacements par la Mairie et les parents d'élèves, cette année encore chaque classe a eu la chance de pouvoir assister à un spectacle vivant proposé par la CAPMHVS (Comité d'Animation en Pays Mellois et Haut-Val de Sèvre) et l'UFR (Union des Foyers Ruraux) dans le cadre du projet « L'enfant et le Théâtre ».

- Les PS et les MS ont assisté à un spectacle d'ombres et lumières « Le petit bonhomme haut comme trois pommes », présenté par la compagnie « La petite fabrique », à l'école.

Pour la classe de MS, il s'agissait du conte « Le chachatatutu et le phoenix ».

-Les élèves de cycle 2 sont allés voir le 15 novembre à Chef-Boutonne « La mer et lui », conte inspiré de l'album d'Henri Meunier, mis en scène et joué par Mélancolie Motte.

-Les classes de cycle 3 ont pu assister à un conte initiatique, « Mildiou, l'enfant du champ de patates », à Pamproux au cours du second trimestre.

Ces spectacles font l'unanimité quant à leur qualité. Ils constituent des supports pour motiver un travail dans différents domaines : étude de la langue, artistique, scientifique, historique. Ils permettent une autre approche des apprentissages, qui peut convenir davantage à certains enfants. Nous souhaitons pouvoir en bénéficier à nouveau l'an prochain.

### **- Ecole et cinéma :**

L'objectif du dispositif est de faire découvrir aux élèves une sélection de films choisis pour leurs qualités cinématographiques et artistiques.

Chaque classe a visionné 3 films ; les CE2,CM à Melle, les GS, CP et CE1 à Niort et les PS et MS à La Crèche. Les enseignantes des classes de PS et MS ont été déçues par la programmation de cette année et réfléchissent à leur participation à venir au dispositif Maternelle et cinéma.

### **- Le prix des Incorruptibles :**

Comme on avait pu le présenter plus en détails lors des précédents conseils d'école, le prix des Incorruptibles est un prix de littérature de jeunesse décerné par les enfants de la maternelle à la seconde. Il s'agissait tout au long de l'année de lire un certain nombre d'ouvrages dans l'objectif de développer une culture littéraire commune, développer chez l'élève le plaisir de lire et l'aider à rendre compte de ses lectures et donner son point de vue.

Fin mai, les élèves ont voté pour leur livre préféré. En classe, nous avons reproduit toutes les conditions de déroulement d'un vote (urne, carte d'électeur, signature de la liste d'émargement) tout était là pour rappeler aux élèves le déroulement d'un vote jusqu'au dépouillement. Nous avons ensuite transmis nos résultats au site des Incorruptibles, comme de nombreuses classes en France.

Il y a quelques semaines, nous avons pu avoir connaissance des résultats nationaux :

Maternelle : Les poulets guerriers, Catherine Zarcate

CP : La culotte du loup, Stéphane Servant

CE1 : L'oiseau arlequin, Pascale Mavet

CE2/CM1 : Vert secret, Max Ducos,

Tous les élèves participent activement et avec enthousiasme aux activités de lecture. Ils prennent très au sérieux le vote. Le bilan est positif, c'est donc un projet à renouveler.

### **- Les gribouilles :**

L'objectif est de développer la socialisation de l'enfant et permettre aux assistantes maternelles et aux parents de prendre un premier contact avec l'école et avec l'enseignant de PS.

Le thème porteur de cette année était « la Musique ». Il y a eu 2 interventions de Nathalie Pugeault, un spectacle de la compagnie des 10 doigts, et une journée porte ouverte le 20 juin dernier qui a réuni une vingtaine d'enfants, futurs élèves de PS, accompagnés d'un parent, pendant que les enfants déjà scolarisés étaient pris en charge par les animatrices des Gribouilles. Ils ont participé à quelques activités de classe (puzzles, différents coins jeux, dessins). Tous les enfants de PS et les futures PS ont joué ensuite ensemble dans la cour de récréation de façon à faire plus ample connaissance.

### **• Les projets pour 2013 / 2014**

Nous avons donc décidé de renouveler les actions suivantes :

- Ecole et cinéma
- CUMAV, projet l'enfant et le théâtre
- USEP
- Les Incorruptibles
- Ecole de Sport

Chacune de ces actions s'inscrit bien sûr dans le cadre du projet d'école.

Leur mise en place n'est possible qu'avec la participation de la municipalité et de l'APE pour la prise en charge des transports (sauf USEP) ; les entrées pour les spectacles et l'adhésion USEP sont réglées par la coopérative scolaire. Cette participation des familles est demandée en début d'année après que son montant ait été soumis à un vote au cours de l'AG de l'école.

L'école a fait la demande d'un assistant d'anglais pour l'année prochaine ; cette personne, de langue anglaise, pourrait être présente dans l'école une journée par semaine d'octobre à avril et interviendrait auprès des élèves des classes élémentaires au cours de séances d'apprentissage conduites par l'enseignant titulaire.

Il faut noter qu'aucune intervention d'un maître E du RASED n'est envisageable pour l'année prochaine ; les enfants en grande difficulté ne pourront donc pas bénéficier de cette aide pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Seule la psychologue scolaire s'est déplacée cette année à l'école quand elle en avait la possibilité.

## 2- La rentrée 2013

- **Les effectifs** : 209 enfants sont inscrits pour la rentrée 2013 (194 actuellement).

PS : 31    MS : 25    GS : 25                            cycle 1 : 81  
CP : 29    CE1 : 29                                        cycle 2 : 58  
CE2 : 24    CM1 : 20    CM2 : 26    cycle 3 : 70

- **La répartition (changement d'équipe...)**

Mmes Perrier et Barraud ont obtenu un changement d'école et Mme Perennec a terminé son année de stage. Nous accueillerons donc 3 nouveaux enseignants à la rentrée 2013.

Enseignant	Classe	Effectif	Salle
Sabine Neau	PS / MS	28	8
Koelig David	PS / MS	27	7
Emmanuelle Gazeau	GS	25	3
Claudine Surreau	CP	24	5
Annie Dupont	CP / CE1	26 (5+21)	1
PES	CE1 / CE2	26 (8+18)	9
Liliane Moll	CE2 / CM1	26 (6+20)	2
Manuel Texereau	CM2	26	4

Mr Nivau souligne qu'une réflexion est engagée au sein du Conseil Municipal quant à l'ouverture éventuelle d'une 9ème classe étant donnée la hausse continue des effectifs.

## 3. Les nouveaux rythmes

- **La répartition des 24 heures d'enseignement.**

Comme annoncé lors du Conseil d'Ecole du 21 mars 2013, les nouveaux rythmes seront mis en place à partir de septembre 2013 avec répartition des 24 heures d'enseignement sur 4 jours et demi.

### Organisation de la semaine

8h15/8h35 garderie	8h15/8h35 garderie	8h15 / 8h35 garderie	8h15/8h35 garderie	8h15/8h35 garderie
8h45 / 11h45 <b>Temps d'enseignement</b>	8h45 / 11h45 <b>Temps d'enseignement</b>	8h45 / 11h45 <b>Temps d'enseignement</b>	8h45 / 11h45 <b>Temps d'enseignement</b>	8h45 / 11h45 <b>Temps d'enseignement</b>
Pause méridienne 2 services	Pause méridienne 2 services	11h45/12h30garderie	Pause méridienne 2 services	Pause méridienne 2 services
13h30 / 16h <b>Temps d'enseignement</b>	13h30 / 16h <b>Temps d'enseignement</b>		13h30 / 16h <b>Temps d'enseignement</b>	13h30 / 15h <b>Temps d'enseignement</b>
16h/16h30 garderie	16h/16h30 garderie		15h / 16h APC APS garderie	
			16h/16h30 garderie	

(Ne figurent dans ce tableau que les temps de garderie gratuite.)

Les services de cantine seraient organisés comme suit :

- 11h55-12h30 : déjeuner des maternelles et des élèves de CM2.
- 12h45-13h20 : déjeuner des autres classes.

Après la cantine, les plus jeunes des PS iraient se coucher dès 12h30, le reste des PS et les MS vers 12h45, sous la surveillance des ATSEM. Les GS resteraient en récréation jusqu'à 13h30.

Le mercredi, il existera un transport vers le centre aéré de Mougou, transport pris en charge par la Communauté de Communes. 15 enfants sont actuellement inscrits. Le service de restauration sera assuré par le centre de loisirs ; il devrait débiter avant 12h30 afin que les enfants ne déjeunent pas trop tard. Des

salles de classes des écoles de Mougou seront mises à la disposition du centre afin d'accueillir les enfants des différentes communes concernées.

Les activités périscolaires, quant à elles, seraient mises en place le vendredi de 15h à 16h en parallèle avec les activités pédagogiques complémentaires.

- **Les activités pédagogiques complémentaires (APC).**

Le décret du 24 janvier 2013 a abrogé les dispositions relatives à l'aide personnalisée.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est de 36 heures. Le conseil des maîtres proposera dès la rentrée l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires, qui sera arrêtée annuellement par l'IEN.

Le projet présenté précisera l'organisation hebdomadaire des activités, leur répartition annuelle et le contenu des activités mises en œuvre.

Les dispositions relatives à cette organisation seront présentées chaque année au conseil d'école pour être intégrées dans le projet d'école. Les activités pédagogiques complémentaires pourront s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants et seront soumises à l'accord des parents.

L'équipe enseignante souhaiterait que les APC soient orientées vers la mise en œuvre d'actions inscrites au projet d'école ; elles serviraient alors à renforcer les compétences en langage oral (préparer un exposé, faire du théâtre, etc.), renforcer ses compétences à l'écrit (journal scolaire, blog, utilisation de la bibliothèque, etc.), donner une réalité à l'exercice de la citoyenneté (coopérative scolaire, conseil de délégués, débats philosophiques, etc.), travailler des compétences de façon ludique (espaces de jeux permanents), compléter l'approche par investigation (coins sciences, ateliers d'investigations, etc.), compléter les parcours culturels et sportifs...

- **Les activités périscolaires (APS).**

Le vendredi : la réflexion se poursuit ; le centre aéré de Mougou devrait intervenir, ainsi que la Malle aux jeux (une fois toutes les 3 semaines) et des associations comme l'Ecole du sport ou Enjoy Fressines seront sollicitées. Des formations ont été demandées par les agents municipaux dans ce sens. Un appel au bénévolat va être fait, notamment pour la mise en place d'un pédibus afin d'acheminer les enfants à la salle des fêtes pour l'Ecole du sport.

Le mercredi : voir plus haut.

Une période d'ajustement est sans doute à prévoir en début d'année scolaire avant que les différents dispositifs soient pleinement opérationnels.

Rappel : APC et activités périscolaires ne sont pas obligatoires ; les enfants devront s'y inscrire.

#### **4- Projet d'équipement info**

Toutes les classes de l'école vont être équipées de vidéo projecteur interactif pour la rentrée prochaine. L'école sera également équipée d'une classe mobile, soit un lot de 12 portables.

Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise AIPC de La Crèche qui a été retenue. Les critères de sélection de cette entreprise ont porté sur la proximité, le niveau du contrat de maintenance et l'offre de formation ainsi que sur la qualité du matériel proposé. Au regard des subventions obtenues, le conseil municipal a décidé qu'il y aurait un seul exercice pour l'achat du matériel et non deux comme cela avait été initialement prévu.

## **5-Travaux et demandes de mobilier**

- les vélos : achat, réparation (demande déjà formulée ...)
- le bac à sable ou bac à crottes de chats... : doit être enlevé
- fosse sous les jeux : remettre des cailloux pour assurer un amorti
- bitume de la cour du haut
- fixations d'étagères dans la classe 7 et joints des fenêtres.
- chaises et tables à commander.
- déplacement éventuel de tableaux.
- aménagement des toilettes de la maternelle et de la garderie (cloisonnement).

## **6- Questions diverses.**

-Les associations doivent veiller à faire leurs photocopies hors temps scolaire, le soir, après 17h. Rappel : il faut informer la directrice en cas de changement de toner.

-Le matériel de l'école n'est pas proposé en prêt aux familles ; inutile donc d'en formuler la demande.

-Les entrées et les sorties : problème du portail qui reste grand ouvert ; un enfant de maternelle a été retrouvé sur le parking, sans aucune surveillance. *Un aménagement au niveau du portail sera effectué afin de sécuriser et faciliter la gestion de la sortie des enfants.*

La dépose rapide est fortement conseillée pour les plus grands. Rappel : elle ne peut concerner un enfant de maternelle qui doit être accompagné jusqu'à sa classe par un adulte.

Il a été demandé au personnel municipal de ne plus stationner sur le parking du haut ; une demande similaire est faite aux enseignants et AVS, ainsi qu'aux particuliers qui l'utilisent.

Les places réservées aux personnes ayant un handicap sont souvent utilisées par des parents indéclicats. Merci à tous de faire preuve de citoyenneté pour permettre à tous les enfants d'accéder à l'école dans de bonnes conditions.

Questions transmises par un parent élu :

-Cantine :

-Pourquoi, selon certains enfants, le pain n'est bon que le mardi ? *Mr Nivau : la différence de qualité est liée à la différence de provenance. Le boulanger fournissant le pain les autres jours de la semaine aurait des soucis avec son four.*

-Pourquoi refuse-t-on aux enfants d'aller aux toilettes pendant le repas ? *Il n'est pas interdit de se rendre aux toilettes pendant les repas ; il est cependant fortement recommandé de le faire avant l'entrée à la cantine afin d'éviter un défilé des enfants.*

-Pourquoi au 2<sup>ème</sup> service, n'y a-t-il pas toujours de la nourriture en quantité ? exemple : glace au 1<sup>er</sup> service, pommes au 2<sup>nd</sup>. *La restauration proposée est une cuisine traditionnelle ; cela implique parfois un ajustement des menus en fonction des stocks d'autant plus qu'ils sont soumis au plan alimentaire qui implique de respecter un rythme dans la nature des apports alimentaires. Cet ajustement garde un caractère exceptionnel.*

-Mercredi :

-est-ce que la mairie a prévu un transport ? *(voir plus haut)*

-est-ce que le centre de loisirs de Mougou pourra accueillir tous les enfants ? *(idem)*

-Maternelle :

-les parents ont-ils leur mot à dire dans le choix des groupes PS et MS ? *Non. Seule l'équipe pédagogique est à même de déterminer la répartition des enfants au sein des différents groupes.*

La secrétaire de séance :  
Koelig David

La directrice :  
Claudine Surreau